



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/07/2021

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES : LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMORCE SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DÉPLOIEMENT DES CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a signé le jeudi 15 juillet 2021 une convention de partenariat avec Gilles Vincent, Président d'AMORCE, afin de mobiliser massivement les collectivités autour du déploiement des Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Lancés en novembre 2020 avec pour objectif d'instaurer une nouvelle relation de travail entre l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux, les CRTE répondent à une triple ambition : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale. Signés pour 6 ans, ils bénéficient des crédits du plan France Relance, dont ils incarnent la déclinaison territoriale. Ils ont vocation à permettre aux collectivités d'intégrer, au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique dans leurs priorités.

La convention de partenariat, signée pour une durée de deux ans, définit les modalités de collaboration entre le ministère de la Transition écologique et AMORCE, principal réseau de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Elle fixe plusieurs objectifs pour favoriser le déploiement des CRTE dans les territoires :

- Contribuer à la prise en compte de la transition écologique comme axe transversal prioritaire des CRTE ;
- Mettre à disposition leurs expertises, leurs ressources, leurs outils de mobilisation et d'accompagnement au service du déploiement des CRTE ;
- Favoriser les bénéfices environnementaux des contrats de relance et de transition écologique pour les territoires ;
- Contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de ces contrats dans leur dimension environnementale.

Ce partenariat va permettre au ministère de la Transition écologique de s'appuyer sur l'expertise d'AMORCE, qui sera associée aux dispositifs de pilotage du déploiement des CRTE. Le ministère et AMORCE échangeront régulièrement afin d'assurer le suivi des projets constituant un CRTE, mais aussi des CRTE dans leur ensemble.

« Je me réjouis de la signature de ce partenariat avec AMORCE, qui va permettre de multiplier les CRTE, véritables projets de territoires qui placent la transition écologique et la cohésion territoriale au premier plan. Nous accompagnerons chaque groupement de communes à chacune des étapes de leur projet » a déclaré Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique.

« Les CRTE constituent une opportunité de placer la transition écologique au cœur de la relance économique des territoires. Pour y parvenir, les collectivités et leur groupement doivent s'inscrire dans une démarche de résultats, avec des objectifs ambitieux de transition écologique et d'amélioration continue des actions qui composeront leur CRTE sur le plan environnemental. Nous partageons cette ambition commune avec le ministère et AMORCE sera au rendez-vous pour accompagner les collectivités dans cette démarche » a déclaré Gilles Vincent, Président d'AMORCE.

Retrouvez en ligne le communiqué de presse sur [le site d'AMORCE](#) et sur [le site du ministère](#)

Contact presse

**Service presse de Barbara Pompili,
ministre de la Transition écologique**

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

Contact presse AMORCE

Tél : 04 72 74 09 77

Mél : amorcer@amorcer.asso.fr

A propos d'AMORCE

Rassemblant plus de 1000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau. • www.amorcer.asso.fr